

Compte rendu de la réunion de l'assemblée participative des habitants du 16 Février 2016

Présents : Damien Anxionnat, Cécile Berthet, Martine Barbier, William Salery, Stéphane Boissière, Hubert Bresson, Aurélie Rocques, Martine Itier, Françoise Teisserenc.

Adjoint en charge de la commission communication & démocratie locale: Richard Leprovost

Excusés : Viviane Laffont, Nathalie Ruiz, André Poudevigne, Pascale Itier.

Secrétaires de séance : Françoise Teisserenc, Cécile Berthet, Martine Itier

En préambule, la majorité des participants regrettent le nombre peu important des présents: 9 sur 24 .Les débats seraient certainement enrichis d' opinions diverses par la présence d'un plus grand nombre.

Richard présente ensuite Aurélie Rocques, nouvelle fleuriste à Sumène, qui s'est déclarée intéressée et volontaire pour remplacer Clara Von Kunsberg au sein de l'APH. Clara a été embauché par le SIVOM en contrat aidé pour assurer la permanence et l'animation de l'Escale, l'espace pour tous, qui ouvrira ses portes le 21 Mars, dans les locaux de l'ancienne mairie.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Informations sur le sujet du prochain débat:

Le conseil municipal réfléchit actuellement à la création d'un « citystade » sur l'emplacement actuel du terrain de basket du champ des compagnons. Il demande l'avis de l'APH sur ce sujet et Richard distribue un dossier comprenant différentes vues et photos de ce type d'équipement. Une réunion est prévue avec les associations du basket et les boulistes le 17 Février. Le but de cet équipement serait de proposer aux jeunes et moins jeunes de Sumène un lieu en accès ouvert pour se retrouver et pratiquer certaines activités sportives en « dilettante » sans nécessairement être inscrit dans un club ou une association. Richard demande aux membres de l'APH de réfléchir et d'en parler autour d'eux pour préparer le débat de la prochaine séance.

Débat:

La municipalité a demandé au Syndicat Mixte d'Électrification du Gard un diagnostic de son éclairage public qui sera réalisé dans l'année 2016. A cette occasion, elle souhaite réfléchir à l'éventualité de ne pas laisser allumer les lampadaires toute la nuit, ceci dans un but premier d'économie mais aussi pour limiter la pollution lumineuse, source de nuisances pour la faune, la flore mais aussi pour les habitants. Cette action, menée en partenariat avec le parc national des Cévennes, pourrait déboucher sur un label « réserve de ciel étoilé ».

Exceptionnellement, pour lancer le cycle d'information puis de débat, l'information et le débat pour ce sujet ont lieu pendant la même réunion. Une information sur l'éclairage public, sous forme de "guide pratique" édité par le P.N.C., est distribuée aux participants dont la lecture amène les questions et les commentaires suivants: Faut-il refaire toute l'installation? mettre des leds? Garder les lampes au sodium assez économiques? Tout éteindre de 23 h. à 5 h. du matin? régler l'éclairage sur le soleil (interrupteurs photovoltaïques)? Et la mise en valeur du patrimoine; ex. Ranc de Banès? l'allumer tous les soirs? en période de fêtes? les mois d'été? Et pour les éclairages de Noël? Est-ce que les nouveaux systèmes d'éclairage public permettent une programmation à la demande, versatile et modifiable aisément? Bien envisager les problèmes de sécurité ou de vandalisme dans les zones non éclairées...Il faudrait chiffrer les économies réalisées ou à venir. Mettre en perspective la qualité (enjeu environnemental: ciel étoilé, respect des rythmes nocturnes des hommes et des animaux) et la réduction des coûts (enjeu économique). Faire dans un premier temps un état des lieux des lampadaires trop rapprochés, inutiles ou mal placés pour les supprimer.

Un tour de table permet ensuite à chaque participant de donner son avis argumenté: " pour" ou " contre" la réduction de l' éclairage public.

Martine B: Pour ,éteindre de 1h à 5h. Exemple à Alzon, pas plus de délinquance pour autant.

Stéphane : Pour, trop de lumière, sur-éclairé. Peut-être pas plongé dans le noir complet. Diminué le nombre d'éclairages, par zones. Zones inutiles comme la déviation.

William : Pour, extinction totale de 1h à 5h. Quid des illuminations de Noël ? Exceptions à faire pour les fêtes. Et avec période d'essai.

Cécile : Pour, extinction de 1h à 5h, avec spot gardé aux entrées du village et avec période d'essai.

Aurélie : Pas pour l'extinction totale. Rue Cap de ville très dangereuse, trop rapide, risque de se transformer en jeu de quilles... Choisir un éclairage plus écologique. Aurélie propose soit une "zone de rencontre" pour ralentir les voitures soit des ralentisseurs. Faire une sensibilisation. Cette rue semble inhabitée alors qu'elle ne l'est pas : la rendre vivante ...

Damien : pas pour extinction totale. Nécessité d'un état des lieux. Lampadaires à éteindre, Y arriver progressivement. Peut-être avec essai. Les Suménois ne sont pas prêts pour la nuit noire (peur, risques de chûtes, changements des habitudes)

Richard : Pour, lampadaires à Sanissac peuvent être éteints de 23h à 5h. Accompagné d'actions pédagogiques.

Françoise : Pour l'extinction totale dans les écarts. Lampe électrique pour se déplacer ainsi que la lune. Demander l'avis aux habitants.

Martine I: favorable pour éteindre de 24h à 5h. État des lieux nécessaire des lampadaires inutiles et garder allumé les entrées du village. Ajouter des d'ânes, ralentissement nécessaires des voitures.

Commentaire après réunion: « Je me suis entretenue avec quelques citoyens de Sumène, ils m'ont fait remonter leurs craintes concernant des zones non éclairées telles que le chemin de la rivière dans sa portion parallèle à la rue Pied de ville où plusieurs actes de vandalisme se sont répétés, dus, selon eux, à l'absence d'éclairage sur cette portion. »

Hubert : N'est pas favorable à l'extinction totale même si cela ne change pas l'intérêt sur la pollution lumineuse, au plan global, l'énergie est produite de toute façon. Anecdote: Il fut un temps où durant la fête du 15 août, l'éclairage, durant 5 jours, du ranc de Banes était installé par le groupe spéléo, en tirant à dos d'homme, et au moyen de cordes et poulies, spots et câbles électriques tout au long du flan de la montagne. Plus possible à cause de sécurité et exigences des riverains.

Sujets pour la prochaine réunion:

Le débat est vif actuellement dans les médias sur les avantages et les inconvénients des nouveaux compteurs LINKY installés par ERDF. Si les particuliers ne peuvent s'y opposer, les communes, qui donnent délégation de service public à ERDF pour l'installation des compteurs, semblent avoir la possibilité de les refuser par une délibération du conseil municipal. Ce sujet, qui coïncide avec le questionnement de la municipalité, sera mis à l'ordre du jour du point information de la prochaine réunion. La réunion étant bien avancée, il reste peu de temps pour discuter d'un nouveau sujet à l'ordre du jour. Néanmoins, lors du débat sur l'éclairage public, la problématique de la vitesse des véhicules et du danger induit dans certaines rues, notamment anciennes et étroites, a été évoqué. Nous discuterons de la pertinence de ce sujet pour une prochaine réunion.

Questions diverses:

Point sur le PLU:

A la suite de la réunion avec les agriculteurs, Stéphane B. fait valoir le fait que ce ne sont pas aux agriculteurs de faire une hypothèse sur des terrains dont ils ne sont pas propriétaires. Après un court débat, il apparaît aux participants important de ne pas oublier des terrains à forte valeur agricole qui ne sont pas cultivés actuellement et un des participants pose la question: Pourquoi ne pas déclarer tous les terrains en agricole?

Réponse hors réunion:

Richard a envoyé un message à tous les élus et au bureau d'études pour cette question. A la suite, le message et la réponse du bureau d'études:

« Suite à la réunion de l'aph hier, dans les questions diverses, une remarque a été faite concernant ce sujet. Pendant cette réunion avec les agriculteurs, nous avons évoqué la possibilité de faire appel aux connaissances de terrain des agriculteurs pour déterminer les zones agricoles qui ne sont pas exploitées actuellement. Si ils sont d'accord pour le faire pour leur terres, ils le sont moins pour le faire sur des terrains qui ne leurs appartiennent pas et craignent de déclencher des réactions hostiles de la part des propriétaires. Il faudrait donc que chaque propriétaire fasse cette déclaration pour ses terrains ce qui risque d'être long et fastidieux. Certains oublieront ou se réveilleront trop tard et le reproche nous en sera fait. Ne faut-il pas procéder autrement? Y a-t'il une limite à la surface déclarable en agricole? Si la réponse est non, pourquoi ne pas déclarer toutes les surfaces en dehors des zones urbanisées en agricole, en retranchant les zones clairement identifiées comme naturelles (Ranc de banes) et les corridors écologiques? »

Réponse du BE:

Votre remarque est pertinente.

Concernant le choix du classement en zone A ou N la question est principalement politique. Sachant que la zone N ne grève pas le fait de cultiver, le classement en N ne bloque pas l'activité agricole.

Le classement en zone A autorise les constructions à usage agricole (donc pas les habitations sauf cas nécessaire). Rien ne limite en effet les dimensions de la zone A. En revanche une zone A trop étendue laisse la possibilité de faire sortir sur l'ensemble de ces secteurs des constructions sur le principe de la nécessité pour l'activité. De ce fait une zone A trop étendue peu entrainer un phénomène de mitage par des hangars sur les quels vous n'auriez que très peu d'influence.

Il néanmoins possible de couvrir le territoire en zone A mais alors de créer plusieurs secteurs indicés. A titre d'exemple une zone A "classique" complétée par des zonages de type Aj pour des secteurs de jardins en bordure de zone U, des zone Ap "protégée" au titre du patrimoine et du paysage où les constructions sont interdites...

Néanmoins quelque soit l'affichage A ou N une réflexion doit être portée sur les secteurs où l'installation de construction à vocation agricole devra se faire préférentiellement (éviter le mitage du paysage par une multitude hangars).

Un zonage trop large d'une zone A avec une règlement trop permissif sur l'intégralité de ce secteur peut être un motif d'avis négatifs de certaines PPA et commissions.

Le travail demandé aux agriculteurs n'est pas un travail de zonage qui est de votre ressort. Il s'agit d'un travail permettant d'identifier des terres à fort potentiel agricole "bloquées" par des propriétaires de résidences secondaires par exemple. Cet exercice va au delà du champs du PLU puisqu'il pourrait être la base de mise en place de convention d'exploitation entre berger, cultivateur et propriétaires foncier conformément à votre volonté de soutenir le milieu agricole. Il ne s'agit pas d'imposer la mise en culture de secteurs qui ne le sont pas ou la construction d'équipement agricole à l'encontre de la volonté de propriétaires.

Nous pourrons échanger sur ce sujet lors de la prochaine réunion

Cordialement

Arnaud COLIN NOGARET

Date de la prochaine réunion APH : mardi 15 Mars 19h en mairie

Ordre du jour :

- **Information:** Compteur LINKY ERDF
- **Débat:** « Citystade »
- Questions diverses et choix des prochains sujets

Annexe : Liste de l'APH réactualisée au 13 Mars 2016

NOM	Prénom	Courriel	Tel
Anxionnat	Damien	aquilousud@outlook.fr	0685554290
Boissière	Stéphane	boissiere.stephane@wanadoo.fr	0628014839
Parre	Christine	ch.parre@hotmail.fr	0671410187
Rocques	Aurélié	romanetaurelie@gmail.com	0951034309
Mabille	Delphine	delphine.mabille@hotmail.fr	0663750849
Barbier	Martine	emigui@wanadoo.fr	0688079159
Teisserenc	Françoise	famille-teisserenc@wanadoo.fr	0631254949
Gayaud	Chantal	gayaudc@orange.fr	0611111201
Pintard	Jean-Claude	jeanclaudepintard@sfr.fr	0467813330
Favrel	Joelle	joelle.favrel@gmail.com	0632960308
Martinez	Catherine	katayeh@yahoo.fr	0984205912
Itier	Martine	m.lasatine@wanadoo.fr	0683387182
Ruiz	Nathalie	marginata30@yahoo.fr	0607077257
Bresson	Hubert	mariehelenebresson@orange.fr	0467813840
Itier	Pascale	pascale.itier0780@orange.fr	0630812862
Poudevigne	André	poudevigne_andre@orange.fr	0467714552
Rocher	Astrid	rastrid30@aol.com	0618492937
Salery	William	salery.w@wanadoo.fr	0682919282
Berthet	Cécile	terredhermes@openmailbox.org	0467684906
Ribaldone	Thierry	thierry.ribaldone@orange.fr	0467831475
Laffont	Viviane	viviane.laffont@wanadoo.fr	0467811297
Redares	Véronique	vredares@orange.fr	0681628967
Delpuech	Marc	marc.delpuech@wanadoo.fr	0689122971
Leprovost	Richard	richard.leprovost@yahoo.fr	0609784676